



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ville de Mers-Les-Bains



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 09 NOVEMBRE 2017

DELIBERATION N°	OBJET
2017/99	COMPTE RENDU : Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 10 JUILLET 2017
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés par 19 votes « POUR », 3 « ABSTENTION » et 0 « CONTRE », <u>APPROUVE</u> le compte-rendu du Conseil Municipal du 10 juillet 2017. Les trois nouveaux conseillers ont souhaité ne pas participer au vote de ce compte-rendu car ils n'étaient pas encore élus lors de ce Conseil Municipal.	
2017/100	COMPTE RENDU : Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 01 OCTOBRE 2017
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés par 22 votes « POUR », 0 « ABSTENTION » et 0 « CONTRE », <u>APPROUVE</u> le compte-rendu du Conseil Municipal du 01 octobre 2017.	
2017/101	COMPTE RENDU : Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 06 OCTOBRE 2017
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés par 22 votes « POUR », 0 « ABSTENTION » et 0 « CONTRE », <u>APPROUVE</u> le compte-rendu du Conseil Municipal du 06 octobre 2017.	
2017/102	URBANISME : Cession de terrains « Le Clos du Vert Coteau »
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés par 22 votes « POUR », 0 « ABSTENTION » et 0 « CONTRE », <u>AUTORISE</u> Monsieur le Maire à signer, au nom et pour le compte de la commune, l'ensemble des documents relatifs à ce dossier.	
2017/103	URBANISME : Rétrocession de terrains « Le Clos du Vert Coteau »
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés par 22 votes « POUR », 0 « ABSTENTION » et 0 « CONTRE », <u>AUTORISE</u> Monsieur le Maire à signer, au nom et pour le compte de la commune, l'ensemble des documents relatifs à ce dossier. <u>PRECISE</u> que la signature ne devra intervenir qu'après la remise en état de la voirie.	
2017/104	FDE 80 : Convention à conclure avec la FDE 80 pour l'effacement des réseaux électriques rue de Verdun (Tranche 2)
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés par 22 votes « POUR », 0 « ABSTENTION » et 0 « CONTRE », <u>ESTIME</u> que le projet de convention ne correspond pas au projet imaginé par la commune. <u>SOLLICITE</u> la FDE 80 afin qu'elle reprenne son étude pour intégrer l'effacement des réseaux électriques de la rue des Rosiers sous trottoirs et passages piétons et associer ces travaux à ceux programmés à la Cité Notre Dame.	

2017/105	FDE 80 : Convention à conclure avec la FDE 80 pour l'effacement des réseaux électriques des rues l'Heureux, du Sergent Bobillot, Marceau et Deval (rue et impasse)		
<p>Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés par 22 votes « POUR », 0 « ABSTENTION » et 0 « CONTRE », <u>ADOpte</u> le projet présenté par la Fédération Départementale d'Energie de la Somme pour un montant estimatif de 278 056.93 € TTC.</p> <p><u>AUTORISE</u> Monsieur le Maire à signer la convention à conclure avec la FDE 80 concernant les travaux d'effacement des réseaux des rues l'Heureux, du Sergent Bobillot, Marceau et Deval (rue et impasse).</p> <p><u>SOLLICITE</u> les fonds de concours de la FDE 80, soit 118 046.98 €.</p>			
2017/106	MARCHES PUBLICS : Marché d'assurances des risques statutaires		
<p>Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés par 22 votes « POUR », 0 « ABSTENTION » et 0 « CONTRE », <u>DECIDE</u> d'adhérer, à compter du 1^{er} janvier 2018 et pour une période de 4 ans, au contrat groupe d'assurance statutaire conclu par le Centre de Gestion avec CNP Assurances ayant pour courtier la Société SOFAXIS, la garantissant les frais laissés à la charge de la collectivité, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents, en application de l'article 26 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et du décret n° 86-522 du 14 mars 1986, selon les modalités suivantes :</p>			
<p>Caractéristiques du contrat : Contrat en capitalisation Durée du contrat : 4 ans du 1^{er} janvier 2018 – 31 décembre 2021</p>			
			Taux
Agents titulaires ou stagiaires affiliés à la CNRACL			7.93 %
Risques garantis et franchise appliquée par risque :			
	Garantie	Franchise	Taux
<input checked="" type="checkbox"/>	Décès	Néant	0.16 %
<input checked="" type="checkbox"/>	Accidents du Travail / Maladie Professionnelle	Néant	1.00 %
<input checked="" type="checkbox"/>	C.L.M./C.L.D.	Néant	4.90 %
<input checked="" type="checkbox"/>	Maladie ordinaire	10 jours fermes par arrêt	1.87 %
<input type="checkbox"/>	Maternité	Néant	/
<p>Base de couverture : <input checked="" type="checkbox"/> Traitement brut indiciaire + NBI <input type="checkbox"/> Régime indemnitaire à hauteur de % (<i>maximum 60 %</i>) <input checked="" type="checkbox"/> Charges patronales à hauteur de 53.70 % (<i>de 10 % à 60 %</i>)</p>			
Agents titulaires ou stagiaires non affiliés à la CNRACL et contractuels de droit public 1.45 %			
<p>Agents effectuant plus ou moins de 150 heures par trimestre : Accident de service et maladie imputable au service + Maladie ordinaire + Grave maladie + Maternité + Paternité + Adoption</p>			
<p>Base de couverture : <input checked="" type="checkbox"/> Traitement brut indiciaire + NBI <input type="checkbox"/> Régime indemnitaire à hauteur de % (<i>maximum 60 %</i>) <input type="checkbox"/> Charges patronales à hauteur de % (<i>de 10 % à 60 %</i>)</p>			
<p><u>AUTORISE</u> Monsieur Michel DELEPINE, Maire, à signer au nom et pour le compte de la commune, l'ensemble des documents relatifs au marché d'assurances à conclure avec CNP Assurances par l'intermédiaire de SOFAXIS pour la couverture des risques statutaires.</p>			

2017/107	MARCHES PUBLICS : Désignation du titulaire du marché de travaux pour la requalification de la RD 1015																
<p>Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés par 22 votes « POUR », 0 « ABSTENTION » et 0 « CONTRE », <u>ATTRIBUE</u> le marché de travaux pour la requalification de la RD 1015 à la société STPA pour un montant de 6 142 896.42 € hors option. <u>VALIDE</u> les options « trottoir en brique » pour un montant de 190 094.82 €, « noue du 11 novembre » pour un montant de 338 338.03 €, « noue SGD » pour un montant de 279 280.77 €. <u>AUTORISE</u> Monsieur le Maire à signer, au nom et pour le compte de la commune, le marché de travaux à conclure avec la société pour la requalification de la RD 1015 et l'ensemble des documents relatifs à cette opération.</p>																	
2017/108	CONTRAT : Election des membres aux commissions de Délégation de Service Public CASINO, CAMPING et CINEMA																
<p>Le Conseil Municipal,</p> <p><u>VOTE</u> :</p> <table border="1" data-bbox="165 743 1442 1099"> <thead> <tr> <th colspan="2" data-bbox="165 743 1442 790">DSP CINEMA, CASINO ET CAMPING</th> </tr> <tr> <th data-bbox="165 790 804 824">TITULAIRES</th> <th data-bbox="804 790 1442 824">VOTE</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="165 824 804 960"> <ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Michel DELEPINE, Président - Madame Monique EVRARD - Monsieur Reynald DAUTRESIRE - Monsieur Emmanuel MAQUET </td> <td data-bbox="804 824 1442 960"> Vote « POUR » : 22 ; Vote « CONTRE » : 0 ; Vote « ABSTENTION » : 0. </td> </tr> <tr> <th data-bbox="165 960 804 994">SUPPLEANTS</th> <th data-bbox="804 960 1442 994">VOTE</th> </tr> <tr> <td data-bbox="165 994 804 1099"> <ul style="list-style-type: none"> - Madame Régine DOUILLET - Madame Marie-Christine ROBERT - Monsieur Jean-Gabriel ROLLERI </td> <td data-bbox="804 994 1442 1099"> Vote « POUR » : 22 ; Vote « CONTRE » : 0 ; Vote « ABSTENTION » : 0. </td> </tr> </tbody> </table> <p><u>ELIT</u> :</p> <table border="1" data-bbox="165 1267 1442 1487"> <thead> <tr> <th colspan="2" data-bbox="165 1267 1442 1314">DSP CINEMA, CASINO ET CAMPING</th> </tr> <tr> <th data-bbox="165 1314 804 1348">TITULAIRES</th> <th data-bbox="804 1314 1442 1348">SUPPLEANTS</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="165 1348 804 1487"> <ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Michel DELEPINE, Président - Madame Monique EVRARD - Monsieur Reynald DAUTRESIRE - Monsieur Emmanuel MAQUET </td> <td data-bbox="804 1348 1442 1487"> <ul style="list-style-type: none"> - Madame Régine DOUILLET - Madame Marie-Christine ROBERT - Monsieur Jean-Gabriel ROLLERI </td> </tr> </tbody> </table>		DSP CINEMA, CASINO ET CAMPING		TITULAIRES	VOTE	<ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Michel DELEPINE, Président - Madame Monique EVRARD - Monsieur Reynald DAUTRESIRE - Monsieur Emmanuel MAQUET 	Vote « POUR » : 22 ; Vote « CONTRE » : 0 ; Vote « ABSTENTION » : 0.	SUPPLEANTS	VOTE	<ul style="list-style-type: none"> - Madame Régine DOUILLET - Madame Marie-Christine ROBERT - Monsieur Jean-Gabriel ROLLERI 	Vote « POUR » : 22 ; Vote « CONTRE » : 0 ; Vote « ABSTENTION » : 0.	DSP CINEMA, CASINO ET CAMPING		TITULAIRES	SUPPLEANTS	<ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Michel DELEPINE, Président - Madame Monique EVRARD - Monsieur Reynald DAUTRESIRE - Monsieur Emmanuel MAQUET 	<ul style="list-style-type: none"> - Madame Régine DOUILLET - Madame Marie-Christine ROBERT - Monsieur Jean-Gabriel ROLLERI
DSP CINEMA, CASINO ET CAMPING																	
TITULAIRES	VOTE																
<ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Michel DELEPINE, Président - Madame Monique EVRARD - Monsieur Reynald DAUTRESIRE - Monsieur Emmanuel MAQUET 	Vote « POUR » : 22 ; Vote « CONTRE » : 0 ; Vote « ABSTENTION » : 0.																
SUPPLEANTS	VOTE																
<ul style="list-style-type: none"> - Madame Régine DOUILLET - Madame Marie-Christine ROBERT - Monsieur Jean-Gabriel ROLLERI 	Vote « POUR » : 22 ; Vote « CONTRE » : 0 ; Vote « ABSTENTION » : 0.																
DSP CINEMA, CASINO ET CAMPING																	
TITULAIRES	SUPPLEANTS																
<ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Michel DELEPINE, Président - Madame Monique EVRARD - Monsieur Reynald DAUTRESIRE - Monsieur Emmanuel MAQUET 	<ul style="list-style-type: none"> - Madame Régine DOUILLET - Madame Marie-Christine ROBERT - Monsieur Jean-Gabriel ROLLERI 																
2017/109	CONTRAT : Mise à disposition de locaux communaux pour assurer les permanences sociales et pour la mise en place d'un accueil PMI																
<p>Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés par 22 votes « POUR », 0 « ABSTENTION » et 0 « CONTRE », <u>AUTORISE</u> Monsieur le Maire à signer au nom et pour le compte de la commune l'ensemble des documents relatifs à cette mise à disposition.</p>																	
2017/110	FINANCES : Autorisation d'engagement, de mandatement et de liquidation des dépenses d'investissement avant le vote des budgets 2017																
<p>Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés par 22 votes « POUR », 0 « ABSTENTION » et 0 « CONTRE », <u>AUTORISE</u> Monsieur le Maire à engager, mandater et liquider les dépenses d'investissement avant le vote des budgets dans la limite du quart des crédits ouvert au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, et comme indiqué dans le tableau ci-dessous :</p> <p>BUDGET PRINCIPAL :</p>																	

LIBELLES	CHAPITRE	BUDGET TOTAL 2017	AUTORISATION 2018
Immobilisations incorporelles	20	140 729.00 €	35 182.00 €
Subventions d'équipement versées	204	1 019 680.00 €	254 920.00 €
Immobilisations corporelles	21	624 320.78 €	156 080.00 €
Immobilisation en cours	23	3 949 500.00 €	987 375.00 €
2017/111	FINANCES : Avance sur subvention communale de l'harmonie municipale		
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés par 22 votes « POUR », 0 « ABSTENTION » et 0 « CONTRE », <u>DECIDE</u> de verser une avance sur subvention communale 2018 d'un montant de 7 000.00 € à l'Harmonie Municipale. <u>PRECISE</u> que la dépense sera inscrite au budget primitif 2018 de la commune.			
2017/112	FINANCES : Avance sur subvention communale - CCAS		
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés par 22 votes « POUR », 0 « ABSTENTION » et 0 « CONTRE », <u>DECIDE</u> de verser une avance sur subvention communale 2018 d'un montant de 25 000.00 € au Centre Communal d'Actions Sociales de la commune. <u>PRECISE</u> que la dépense sera inscrite au budget primitif 2018 de la commune.			
2017/113	FINANCES : Reprise excédent du Budget Camping		
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés par 22 votes « POUR », 0 « ABSTENTION » et 0 « CONTRE », <u>DECIDE</u> de reverser l'excédent du Budget Camping au Budget Principal.			
2017/114	FINANCES : Participation de la commune aux frais de concession de Monsieur Jacky LEGER		
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés par 22 votes « POUR », 0 « ABSTENTION » et 0 « CONTRE », <u>DECIDE</u> de prendre en charge la concession de Monsieur Jacky LEGER pour un montant de 530.00 €.			
2017/115	ECONOMIE : Ouverture dominicale des commerces « Dimanches du Maire »		
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés par 22 votes « POUR », 0 « ABSTENTION » et 0 « CONTRE », <u>EMET</u> un avis favorable à l'ouverture de sept dimanches d'ouverture pour l'ensemble des commerces installés sur le territoire communal pour l'année 2018 ; <u>EMET</u> un avis favorable pour l'ouverture des commerces aux dates suivantes :			
14 janvier	09 décembre	30 décembre	
01 juillet	16 décembre		
02 décembre	23 décembre		
2017/116	INTERCOMMUNALITE : Avis du Conseil Municipal sur le projet de modification des statuts de la Communauté de Communes des Villes Sœurs		

<p>Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés par 22 votes « POUR », 0 « ABSTENTION » et 0 « CONTRE », <u>APPOUVE</u> le projet de modification des statuts arrêté par délibération du Conseil Communautaire en date du 26 septembre 2017, notifié le 29 septembre 2017 ; <u>AUTORISE</u> Monsieur le Maire à signer tout acte ou à entreprendre toute démarche concourant à l'exécution de la présente délibération.</p>							
2017/117	INTERCOMMUNALITE : Approbation du rapport de la CLECT						
<p>Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés par 21 votes « POUR », 0 « ABSTENTION » et 0 « CONTRE », <u>VALIDE</u> le rapport de la CLECT tel qu'annexé à la présente délibération. <u>AUTORISE</u> Monsieur le Maire à signer, au nom et pour le compte de la commune, l'ensemble des documents afférents à ce dossier.</p>							
2017/118	PERSONNEL : Modification des dispositions du Compte Epargne Temps						
<p>Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés par 21 votes « POUR », 0 « ABSTENTION » et 0 « CONTRE », <u>AUTORISE</u> Monsieur le Maire à modifier les dispositions Compte épargne temps afin d'inclure la possibilité pour les agents d'offrir des jours de congé à un collègue en cas de grave maladie ou de grave maladie d'un proche.</p>							
2017/119	PERSONNEL : Election des membres du Comité Technique et du Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail						
<p>Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés par 21 votes « POUR », 0 « ABSTENTION » et 0 « CONTRE », <u>ELIT</u> les nouveaux représentants de la commune au sein du Comité Technique et du Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail comme suit :</p> <table border="1" data-bbox="279 1057 1318 1464"> <tr> <td>CT</td> <td>M. DELEPINE E MAQUET R. DAUTRESIRE J-G ROLLERI</td> <td>J-B DEVOS C. QUENU B. COLMAR M. TROPHARDY</td> </tr> <tr> <td>CHSCT</td> <td>M. DELEPINE E MAQUET R. DAUTRESIRE J-G ROLLERI</td> <td>J-B DEVOS C. QUENU B. COLMAR M. TROPHARDY</td> </tr> </table>		CT	M. DELEPINE E MAQUET R. DAUTRESIRE J-G ROLLERI	J-B DEVOS C. QUENU B. COLMAR M. TROPHARDY	CHSCT	M. DELEPINE E MAQUET R. DAUTRESIRE J-G ROLLERI	J-B DEVOS C. QUENU B. COLMAR M. TROPHARDY
CT	M. DELEPINE E MAQUET R. DAUTRESIRE J-G ROLLERI	J-B DEVOS C. QUENU B. COLMAR M. TROPHARDY					
CHSCT	M. DELEPINE E MAQUET R. DAUTRESIRE J-G ROLLERI	J-B DEVOS C. QUENU B. COLMAR M. TROPHARDY					
<p><u>DECIDE</u> de rattacher les agents du C.C.A.S au Comité Technique et au Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail de la commune.</p>							
2017/120	PERSONNEL : Modification de la grille des emplois						
<p>Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés par 21 votes « POUR », 0 « ABSTENTION » et 0 « CONTRE », <u>MODIFIE</u> le tableau des effectifs.</p>							
2017/121	AVIS : Demande d'avis sur le projet de parc éolien en mer de Dieppe – Le Tréport						
<p>Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés par 21 votes « POUR », 0 « ABSTENTION » et 0 « CONTRE », <u>SOULIGNE</u> que la commune a déjà émis un avis négatif sur l'ensemble de ce projet.</p>							
2017/122	Informations au Conseil Municipal						
<p>Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés par 21 votes « POUR », 0 « ABSTENTION » et 0 « CONTRE », <u>PREND ACTE</u> des informations communiquées.</p>							